

LE STUDIUM

Association Régie par la loi du 1er juillet 1901

1 Rue Dupanloup – 45000 ORLEANS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

LE STUDIUM

Siège social : 1 RUE DUPANLOUP 45000 ORLEANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

Cabinet COGEP AUDIT

Siège social : 2658 Route d'Orléans, 18230 Saint-Doulchard

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2021

A l'assemblée générale de l'association LE STUDIUM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE STUDIUM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

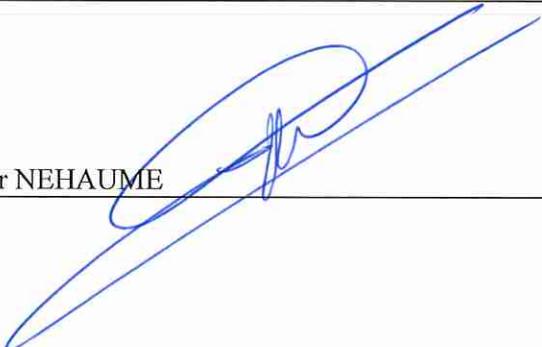
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 24 juin 2022

Le commissaire aux comptes

COGEP AUDIT



Olivier NEHAUME

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	927	927		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	36 257	36 102	155	388
	Autres immobilisations corporelles	163 361	137 500	25 862	40 928
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	16 140		16 140	20 725	
TOTAL (I)	216 685	174 529	42 156	62 040	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	4 325		4 325	5 585
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 301		3 301	3 338
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 764 962		1 764 962	1 525 484	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	339 432		339 432	446 909	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	2 112 020		2 112 020	1 981 316
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	2 328 706	174 529	2 154 176	2 043 357	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
Report à nouveau	886 152	529 537	
Excédent ou déficit de l'exercice	39 844	356 614	
Total des fonds propres (situation nette)	925 996	886 152	
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	925 996	886 152	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	350 678	243 215
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	350 678	243 215	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	6 470	13 730
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 652	92 008
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	97 564	147 598
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	193		
Produits constatés d'avance	681 624	660 654	
Total des dettes	877 503	913 990	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	2 154 176	2 043 357	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		39 844,01	356 614,06
(1) Dont à moins d'un an		877 503	913 990
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	390	435
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	16 177	30 273
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 590 176	1 941 090
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	49 635	93 275	
Utilisations des fonds dédiés	243 215	812 301	
Autres produits		1	
	Total des produits d'exploitation	1 899 593	2 877 374
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	238 370	271 861
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	73 868	119 799
	Salaires et traitements	742 766	1 146 374
	Charges sociales	328 575	514 034
	Dotation aux amortissements et dépréciations	16 573	16 386
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	350 678	243 215
	Autres charges	143 093	215 329
	Total des charges d'exploitation	1 893 922	2 526 998
	RESULTAT D'EXPLOITATION	5 671	350 376

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 671	350 376
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	130	221
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		130	221
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		130	221
RESULTAT COURANT avant impôts		5 801	350 597
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	36 218	7 049
	Sur opérations en capital	600	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		36 818
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		1 032
	Sur opérations en capital	2 775	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		2 775	1 032
RESULTAT EXCEPTIONNEL		34 043	6 017
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 936 541	2 884 644
TOTAL DES CHARGES		1 896 697	2 528 030
EXCÉDENT ou DÉFICIT		39 844	356 614
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			



Faits caractéristiques

Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2021.

Règles et Méthodes Comptables

Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Objet social

LE STUDIUM, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est une agence régionale d'envergure internationale dont l'objectif est de créer, en région Centre-Val de Loire, une dynamique pour la communauté scientifique qui englobe les acteurs publics et privés de la recherche.

LE STUDIUM accueille des chercheurs étrangers confirmés pour des séjours de 12 mois et les met à disposition des laboratoires publics ou privés de la région. En parallèle, LE STUDIUM propose une animation scientifique qui favorise les échanges transdisciplinaires entre les communautés scientifiques régionale et internationale et contribue ainsi à la construction du capital humain pour la recherche, le développement et l'innovation.

Missions sociales

L'association, dans la limite de ses moyens, s'assigne pour buts :

- de susciter et d'organiser, autour de projets scientifiques et de programmes de recherches publics et privés, le recrutement et la venue de chercheurs internationaux confirmés ;
- de contribuer, par ces recrutements temporaires, par l'organisation de manifestations liées à leur présence et par l'inscription dans une démarche internationale, au rayonnement scientifique de la région Centre-Val de Loire ;
- de favoriser l'émergence d'idées, de concepts nouveaux et le développement d'interfaces scientifiques entre acteurs de la recherche en région Centre-Val de Loire, en Europe et à l'international ;
- d'associer le milieu économique et culturel à cette démarche ;
- d'être à l'écoute des besoins de ses membres et de développer des actions y répondant ;
- d'organiser un accueil de qualité pour des chercheurs internationaux et leurs familles.

Moyens mis en œuvre et ressources

L'association effectue toutes opérations de nature à lui permettre de réaliser et de développer les missions entrant dans son objet. Notamment, dans la limite de ses moyens, elle :

- suscite et sélectionne des thématiques de recherche ;
- sélectionne les candidats chercheurs associés étrangers ;
- attribue ou facilite l'accès à des financements temporaires ;
- procède à un suivi des activités scientifiques de ces chercheurs ;
- organise des manifestations scientifiques et s'autorise toutes publications, communications et mise en valeur de ses actions scientifiques ;
- collecte des fonds, les gère et décide de leur attribution ;
- signe tout contrat et convention avec ses partenaires afin de formaliser leurs relations ;

Règles et Méthodes Comptables

- s'assure le concours permanent ou temporaire d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et de personnalités appartenant tant au secteur public que privé, et ce dans le respect des procédures en vigueur chez leurs employeurs respectifs ;
- s'autorise à agir comme gestionnaire de contrats européens ;
- recrute en tant que de besoin du personnel.

Les ressources de l'association comprennent notamment :

- les subventions,
- les ressources de toute nature (dont les personnels mis à disposition ou détachés) et de toute origine des organismes publics ou privés, sous réserve que la destination de ces ressources se situe dans les limites précises de l'objet social de l'association,
- les sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'association,
- les cotisations des membres,
- les intérêts et revenus de ses biens,
- les dons et legs,
- toute autre ressource autorisée par les textes législatifs et réglementaires.

Règles générales

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2021 par les dirigeants de l'association.

Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2021** ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Règles et Méthodes Comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Méthode d'amortissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et Méthodes Comptables

- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau: 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier: 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	927					927
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	927					927
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	36 911				654	36 257
Instal., agencement, aménagement divers	118 535					118 535
Matériel de transport	20 721				7 500	13 221
Matériel de bureau, informatique et mobilier	30 331		1 274			31 605
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	206 499		1 274		8 154	199 619
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	20 725		790		5 375	16 140
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 725		790		5 375	16 140
TOTAL	228 151		2 064		13 529	216 685

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	927			927
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	927			927
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	36 524	233	654	36 102
Autres instal., agencement, aménagement divers	86 766	11 569		98 335
Matériel de transport	16 365	2 644	7 500	11 509
Matériel de bureau, mobilier	25 528	2 127		27 656
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	165 183	16 573	8 154	173 602
TOTAL	166 110	16 573	8 154	174 529

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	16 140		16 140
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	3 301	3 301	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 619	3 619	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	30 490	30 490	
	Divers	1 730 854	1 730 854	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		1 784 403	1 768 263	16 140
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	6 470	6 470		
	Fournisseurs et comptes rattachés	91 652	91 652		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	43 550	43 550		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 389	51 389		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 625	2 625		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	193	193			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	681 624	681 624			
TOTAL DES DETTES		877 503	877 503		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

		31/12/2021
Total des Charges à payer		113 195
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		46 316
Fournis.fact.non parvenue	46 316	
Dettes fiscales et sociales		66 879
Conges a payer	31 950	
Autres charg.pers.a payer	11 600	
Org.soc. ch./conges payes	18 108	
Org.soc. charges a payer	5 220	

Produits à recevoir

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		1 732 143
Autres créances clients		1 289
Clients - factures à établir	1 289	
Autres créances		1 730 854
Region Centre FEDER	119 586	
COFUND EU	226 658	
ARD 2020 pivots	208 330	
Université d'Orléans	162 000	
SUBV PHASE2 ARD2020 LAVOISIER	159 400	
SUBV PHASE2 ARD2020 IPAT	43 900	
SUBV ARD CVL BIOMEDICAMENTS	393 600	
SUBV ARD CVL COSMETOSCIENCES	417 380	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		681 624	681 624
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			681 624

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	529 537	356 614			886 152
Excédent ou déficit de l'exercice	356 614	(356 614)	39 844		39 844
Situation nette	886 152		39 844		925 996
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	886 152		39 844		925 996

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
COFUND PG	98 802		98 802				
PIVOTS	25 903		25 903				
BIOMEDICAMENTS	27 097		27 097				
LAVOISIER	32 279		32 279				
IPAT	3 384		3 384				
BIOMEDICAMENTS CVL	16 250	164 601	16 250			164 601	
COSMETOSCIENCES CVL	39 500	165 827	39 500			165 827	
ATHENA		20 250				20 250	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	243 215	350 678	243 215			350 678	